



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2004/4
30 janvier 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-quatrième session, 6-8 avril 2004,
point 5 de l'ordre du jour)

RÉVISION DES RÉOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2

**SIGNALISATION ROUTIÈRE DES STATIONS-SERVICE
PROPOSANT DU GAZ NATUREL**

Communication de l'European Natural Gas Vehicle
Association (ENGVA)

Le gaz naturel, en tant qu'alternative économique et écologique aux carburants utilisés dans le secteur des transports, commence, commercialement parlant, à recueillir une certaine adhésion auprès d'un nombre croissant de pays du monde entier. Aujourd'hui, plus de trois millions de véhicules au gaz naturel (GNV) circulent dans le monde et quelque 6 500 stations-service sont réparties dans 59 pays. En Europe, où les véhicules au gaz naturel ont fait leur apparition dans les années 30, l'on compte plus de 500 000 véhicules de ce type et un réseau, en expansion, de plus de 1 550 stations-service offrant du gaz naturel comprimé (GNC). Certaines d'entre elles font partie intégrante de stations qui vendent de l'essence et du gasoil, d'autres sont spécialisées dans la distribution de gaz naturel comprimé. Face à la croissance continue de l'infrastructure de ravitaillement en gaz naturel comprimé au plan international et aux mouvements transfrontières de véhicules au gaz naturel, le consommateur reste confronté à un problème majeur: les conducteurs de ces véhicules ne sachant généralement pas où acheter du GNC, faute de norme internationale reconnue pour la signalisation routière des stations-service en proposant, comme il en existe pour l'essence et le gasoil. Compte tenu de la croissance enregistrée par les véhicules

au gaz naturel dans les pays développés et en développement, il serait temps de signaler aux automobilistes, par un symbole commun, les endroits où ils peuvent se procurer du GNC.

De nombreux pays où le marché des véhicules au gaz naturel fait recette créent leur propre logo ou symbole pour représenter le GNC. En Italie, pays qui a la plus longue expérience de ce type de véhicules, les stations-service arborent des logos «Metano» curvilignes bleus et blancs. En Suède, certains sont partisans de l'adoption d'un logo pour les stations de gaz naturel comprimé, qui se présenterait sous la forme d'une figure curviligne spécifique inscrite dans un cercle. L'Allemagne et la Suisse utilisent leur propre logo *Erdgas* dans les stations-service, et en Argentine elles portent l'inscription «GNC» (gas natural comprimido). Aux États-Unis, la signalisation officielle est la silhouette d'une pompe à carburant (très similaire au pictogramme des pompes à essence adopté par les Nations Unies pour les stations-essence) au centre de laquelle sont inscrites verticalement les lettres CNG. Certains de ces symboles - généralement déposés par leurs auteurs - indiquent la présence de «carburant de marque» dans une station-service. D'autres, conçus par plusieurs acteurs des filières GNV nationales, représentent le nom spécifique dans un pays, qu'ils espèrent voir accepter par tous.

Proposition des industriels de la filière GNV

Au nom des industriels de la filière GNV du monde entier, l'International Association for Natural Gas Vehicles (IANGV) et l'ENGVA souhaiteraient à ce stade avancer, de manière officielle, leurs arguments en faveur de la création d'une norme internationale pour la signalisation routière des stations-service proposant du GNC. Il est à espérer que cette proposition sera adoptée par le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1), sous la forme d'un amendement à la Convention de Vienne. L'adoption par le WP.1 de cet amendement en tant que Résolution d'ensemble permettrait aux intervenants du secteur de commencer à informer leurs adhérents et les gouvernements nationaux de par le monde de la possibilité de commencer à utiliser une signalisation normalisée reconnue pour les stations de ravitaillement en GNC. Cette étape pourrait conduire à l'adoption d'un amendement officiel à la Convention de Vienne.

Commentaires relatifs à la signalisation proposée

L'ENGVA, au nom de l'industrie européenne des véhicules au gaz naturel et de l'IANGV, a élaboré toute une série de logos qui ont été soumis à l'examen d'un groupe composé de certains de nos membres. Le logo qui a été retenu est une représentation symbolique d'une molécule de méthane constituée d'un atome de carbone et de quatre atomes d'hydrogène (comme l'indique le symbole chimique CH₄). Ce symbole, simple, a été créé en deux versions conçues l'une et l'autre pour compléter le pictogramme international existant de la pompe à essence pour les stations-essence: le premier, aux contours blancs, est destiné à être apposé sur une pompe à essence à fond noir; l'autre, aux contours noirs, est destiné à être apposé sur une pompe à essence à fond blanc, cela pour tenir compte du fait que certains pays pourraient souhaiter établir une distinction entre le logo de la pompe à essence d'une station-essence normale et celui d'une pompe à GNC. Ainsi, bien qu'unique, le symbole du gaz naturel comprimé offre une certaine souplesse d'utilisation. En outre, le logo offre un espace pour l'inscription de lettres, au cas où un pays déciderait d'ajouter celles qui lui conviennent (CNG en anglais ou GNC en français, etc.). Selon certains, les quatre atomes de la molécule de méthane représentant la fraction hydrogène du gaz naturel peuvent également être

symboliquement perçus comme les diverses formes sous lesquelles le gaz naturel peut exister dans le cadre des applications automobiles: à l'état comprimé, liquéfié, en tant que biogaz ou transformé en hydrogène pour le plus long terme.

Le logo est particulier, simple et conçu pour figurer sur le pictogramme international existant des pompes à essence de manière que les conducteurs puissent, même à grande vitesse, faire la distinction entre le symbole de la pompe à gaz naturel et le symbole international traditionnel de la pompe à essence. Le logo du gaz naturel comprimé peut également être facilement ajouté sur les pictogrammes existants des pompes à essence, si un pays le souhaite. Sa polyvalence est donc optimale. La signalisation proposée pour le GNC est illustrée à l'annexe A. Le logo correspondant fait l'objet de l'annexe B.

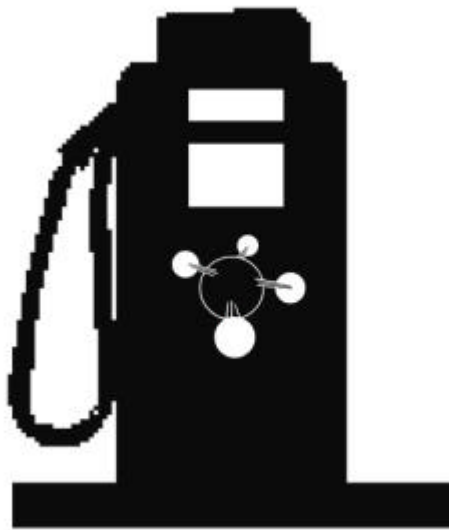
ONG de la filière GNV appuyant la proposition

Deux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'ONU et représentant le secteur des véhicules au gaz naturel sont l'une comme l'autre favorables à l'amendement proposé: l'IANGV et l'ENGVA.

L'IANGV, créée en 1986, représente les intérêts de la filière GNV à l'échelle mondiale. La plupart de ses adhérents sont d'autres associations régionales et nationales du secteur, dont les membres - particuliers ou entreprises - font eux-mêmes partie de l'IANGV. Certaines délégations de pays sont également membres de l'IANGV.

L'ENGVA a été instituée en 1994 pour créer un environnement législatif et réglementaire favorable au développement commercial des véhicules au gaz naturel en Europe. Depuis janvier 2004, elle compte 265 membres représentant 45 pays du monde entier - dont une majorité de pays européens - parmi lesquels figurent des entreprises de gaz naturel, les grands constructeurs automobiles et fabricants de moteurs, les équipementiers et les prestataires de services de la filière GNV, ainsi que diverses villes, consultants et autres intervenants.

ANNEXE A



**Pictogramme international de la pompe à essence portant
le logo GNC aux contours blancs**



**Pictogramme international de la pompe à essence portant
le logo GNC aux contours noirs**

ANNEXE B

